



I-echoes société à responsabilité limitée au capital de 11 000 €.

Situé au 41 rue capela - 97434 Saint Gilles Les Bains, édite l'application i-echoes.
Enregistré au registre des commerces de Saint –Denis de la Réunion sous le Numéro
881 545 180 00013

Enregistré à la CNIL sous le numéro DPO 95358

Mise à jour Mars 2021

I CONDITIONS GENERAL DE SERVICES ET D'UTILISATION

Présentation de l'application et du site ECHOES

En vertu de l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est précisé aux utilisateurs du site ou de l'application www.iechoes.fr l'identité des différents intervenants dans le cadre de sa réalisation et de son suivi :

Propriétaire : I-echoes 41 rue capela 97434 Saint Gilles lesBains

Créateur : 10POSITIF

Responsable publication : IECHOES – infoiechoes@gmail.com

Le responsable publication est une personne physique ou une personne morale.

Hébergeur : SCALINGO - 15 Avenue du Rhin - 67100 Strasbourg – contact mail : support@scalingo.com

PREAMBULE

DEFINITION

Utilisateurs : désigne la personne physique ou morale qui mène ou répond à un constat pour son propre compte, fiscalement domicilié sur le territoire français.

I-echoes : désigne la société à responsabilité limitée

Echoes : désigne l'appellation de l'application mobile propriété de la société Echoes

Analyste : désigne la personne qui est en charge de collecter les réponses et les photos et de juger de la qualité des photos, intégré dans la société I-echoes.

Client : Désigne la personne physique ou Morale pour laquelle Echoes effectue une prestation de service.

Constat : Désigne l'ensemble des informations à constater ou à répondre d'un client : tests ; physique, téléphonique ou via internet.

Prestation : Désigne le service conditionné

Rapport des constats : désigne un compte-rendu produit par l'application Echoes à destination du client I-echoes.

Plateforme : désigne le site internet www.iechoes.fr et l'application gratuite Echoes téléchargeable sur Apple Store et Google Play.

Application : Désigne l'application mobile sous le nom commercial « echoes ».

Notification : Désigne l'ensemble des actions d'informations et d'ajustement de paramètres sur l'application ainsi que les messages envoyés d'Echoes vers l'utilisateur via un mail.

Gain : Désigne le détail de l'ensemble des dédommagements financier ou pas perçu par l'utilisateur ainsi que son historique.

Déclaration automatisée : Désigne l'action récapitulative en détail de l'année des gains perçus transmise aux services fiscaux de la part de l'utilisateur et de la société I-echoes au-delà du seuil fixé de 1000.00 euros.

Conditions générales d'utilisation : « CGU » désigne l'ensemble des modalités d'utilisation des supports de la société I-echoes.

Conditions générales de services : « CGS » désigne l'ensemble des services et fonctions des supports de la société I-echoes.

Identifiant- Pseudonyme : nom – mot de passe renseignée par l'Utilisateur lors de la création du Compte Echoes ou modifiée ultérieurement.

Application : Progiciel développé par I-echoes regroupant l'ensemble des fonctionnalités permettant de réaliser et d'héberger des Sondages, des Rapports, les Résultats, d'héberger les Données via le Site ou l'url.

L'UTILISATEUR S'ENGAGE A LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS D'UTILISATION ET DE SERVICE AVANT DE TELECHARGER L'APPLICATION ET D'UTILISER LA PLATEFORME DE SERVICE

Les présentes conditions générales d'utilisation et de services s'appliquent :

Dès la première connexion de l'utilisateur au site internet ou à l'application smartphone accessible à

- L'adresse <https://www.iechoes.fr>
- Dès le téléchargement de l'application Smartphone depuis une plateforme de téléchargement : application Echoes
- Dès l'inscription de l'utilisateur.

ARTICLE 1

OBJET

Les CGU ET CGS régissent l'ensemble des conditions entre la société I-echoes et à travers son application Echoes et les utilisateurs.

Le site www.iechoes.fr et l'application Echoes ont pour objet de fournir une information concernant l'ensemble des activités de la société.

IECHOES s'efforce de fournir sur le site www.iechoes.fr des informations aussi précises que possible.

Toutefois, il ne pourra être tenue responsable des omissions, des inexactitudes et des carences dans la mise à jour, qu'elles soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ces informations.

Tous les informations indiquées sur le site www.iechoes.fr ou sur l'application Echoes sont données à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer.

Par ailleurs, les renseignements figurant sur le site www.iechoes.fr ne sont pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve de modifications ayant été apportées depuis leur mise en ligne.

ARTICLE 2

VALIDATION

L'utilisateur de ces sites accepte l'ensemble des présentes CGU ET CGS avant toute consultation de ces sites et utilisation des services qu'ils proposent

L'application Echoes a été élaborée dans le respect de la législation française et notamment de la loi pour la confiance dans l'économie numérique du 21 juin 2004. Il répond par conséquent à un usage sur le territoire français. Tout accès à l'application hors de ce territoire se fait aux risques et périls de l'utilisateur à qui il appartient de s'assurer de la conformité du site internet à la législation locale d'où il tente d'accéder.

Ces CGU peuvent être modifiées à tout moment par IECHOES. Les utilisateurs du site ou de l'application www.iechoes.fr et de l'application Echoes sont donc invités à les consulter de manière régulière.

Ce site ou l'application sont normalement accessibles à tout moment aux utilisateurs. Une interruption pour raison de maintenance technique peut être toutefois décidée par IECHOES, qui s'efforcera alors de communiquer préalablement aux utilisateurs les dates et heures de l'intervention.

Le site www.iechoes.com et l'application Echoes sont mis à jour régulièrement. De la même façon, les mentions légales peuvent être modifiées à tout moment : elles s'imposent néanmoins à l'utilisateur qui est invité à s'y référer le plus souvent possible afin d'en prendre connaissance.

L'acceptation des nouvelles conditions générales et de services se réalisent via l'application Echoes.

La renonciation à la validation des CGU ET CGS 'utilisateur entraîne un accès fortement limité et l'utilisateur pourra exercer aucune activité sur l'application Echoes.

En cas de non- respect ou de manquements à ses obligations des CGU et CGS. Echoes se réserve le droit de résilier le compte d'utilisateur et ainsi l'accès à tous ses différents supports pour une durée limitée ou définitive.

ARTICLE 3

INSCRIPTION

L'inscription est libre. Les inscriptions se réalisent uniquement via l'application Echoes. L'utilisateur s'inscrivant déclare être majeur et fournir des informations exactes et à jour.

Afin de créer son compte sur l'application Echoes, l'utilisateur devra fournir plusieurs informations personnelles pour valider son compte. Nom ; prénom ; date de naissance ; ville de résidence ; email ; numéro de téléphone, les actualiser si nécessaires. Sans ces éléments le compte ne pourra être validé.

Pour la création de compte utilisateurs professionnels des éléments complémentaires seront requis comme l'inscription aux registres des commerces, L'utilisateur professionnel doit bénéficier des pouvoirs de la société pour la représenter et l'engager par l'acceptation des conditions générales d'utilisations et de services.

La société I-echoes s'autorise de refuser l'inscription d'un compte si les conditions d'ouverture ne sont pas complètes.

Lors de son inscription, l'utilisateur précise des données personnelles tel un pseudonyme, ou login.

Il est obligatoire de préserver ces données en toute confidentialité, elles ne peuvent ni être échangées, partagées à autrui sous quelque forme que ce soit sans l'accord

L'utilisateur est tenu seul responsable de son compte.

ARTICLE 4

RELATION

I-echoes et l'utilisateur n'ont pas de manière générale de relations contractuelles sauf exceptions pour des utilisateurs salariés I-echoes ou des utilisateurs professionnels.

A ce titre les conditions générales d'utilisations ou de services ne peuvent être interprétées à engager l'utilisateur et I-echoes l'un envers l'autre.

Les CGU et CGS sauf exception voir «CGS – statut » n'occasionnent aucun lien de subordination, actionnaire ou mandataire, employeurs-employés, franchiseur – franchisé entre I-echoes et les utilisateurs.

Les utilisateurs acceptent les offres en toute indépendance, l'utilisateur reconnaît expressément qu'il ne s'agit pas de rémunération régulière ni de source principale de ses revenus.

En aucune manière I-echoes souhaite instaurer via son mode de rémunération une dépendance financière pour l'utilisateur, auquel cas il devra modifier son statut social : voir CGS-Statut.

ARTICLE 5

PROPRIETE INTELLECTUELLE

La société I-echoes est seule propriétaire exclusif des droits de propriété intellectuelle et chacun de ses composants : texte ; graphique sur les différents supports: Internet et application Echoes.

I-echoes est seule habilitée à utiliser et exploiter les droits de propriété intellectuelle et droits de la personnalité attachés à ce site, notamment les marques, dessins et modèles, droits d'auteur et droit à l'image, à titre originaire ou par l'effet d'une cession ou d'une licence d'exploitation.

En acceptant les CGU et CGS l'utilisateur autorise I-echoes via son application Echoes le traitement, la conservation et le transfert des données de connexion de traçabilité et localisation géographique pour compléter des informations dans le cadre de création d'une base de données.

Toute exploitation non autorisée du site ou de l'application pourra être considérée comme constitutive d'une contrefaçon et poursuivie conformément aux dispositions des articles L.335-2 et suivants du Code de Propriété Intellectuelle

L'utilisateur permet à I-echoes de transmettre ses informations, ses mesures, ses commentaires, ses photos ou vidéos au client d'I-echoes.

L'usage de tout ou partie du Site, notamment par téléchargement, reproduction, transmission ou représentation à d'autres fins que pour usage personnel et privé dans un but non commercial est strictement interdit.

L'utilisateur dispose d'un droit d'utilisation de l'application et su site internet de la société I-echoes, droit d'utilisation non- exclusif, non cessible et limité selon sa durée d'utilisations.

I-echoes se réserve le droit exclusif d'intervenir sur l'application Echoes ainsi que sur le site internet pour permettre une utilisation plus fluide ou à la correction d'erreurs.

L'utilisateur s'engage à signaler à la société I-echoes tout acte de contrefaçon et toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle afférents à l'application dont il aurait pu avoir connaissance.

Il appartiendra à la société I-echoes seule de déterminer d'engager une action en justice à l'encontre des contrefacteurs présumés.

I-echoes déclare qu'elle est l'auteure et le titulaire des droits sur les supports : application et internet et garantit en conséquence son utilisation paisible au profit de l'utilisateur.

En aucun cas I-echoes ne supportera une quelconque responsabilité du fait d'une atteinte aux droits des tiers effectuée par l'utilisateur en lien avec l'utilisation de l'application.

I-echoes concède à l'utilisateur, qui l'accepte, un droit d'accès gratuit à titre strictement personnel et ne peut être ni cédé ni être transmis à un tiers à quelque titre que ce soit sans l'accord préalable de la société I-echoes.

L'utilisateur ne pourra pas non plus concéder, même gratuitement ou exceptionnellement un droit d'usage, un droit d'accès, sous quelle forme que ce soit sans l'accord préalable de la société I-echoes.

En conséquence, l'Utilisateur s'interdit tout type d'usage non explicitement prévu par la loi au profit d'un tiers non expressément autorisé par I-echoes,

et notamment :

- ✓ D'utiliser l'Application en dehors des conditions prévues ou d'en effectuer une copie ;
- ✓ De corriger ou de faire corriger par un tiers les éventuelles anomalies de l'Application, sans l'accord préalable et écrit d'I-echoes.
- ✓ D'avoir recours à de la tierce maintenance ;
- ✓ De consentir un prêt, une location, une cession ou tout autre type de mise à disposition de l'Application ou de sa Documentation quel qu'en soit le moyen, y compris via le réseau Internet ;
- ✓ De transférer et/ou procurer de quelque façon que ce soit l'Application à un tiers dans le but de l'installer, la copier ou de l'utiliser d'une quelconque façon sans l'accord exprès d'I-echoes
- ✓ De diffuser, distribuer ou commercialiser l'Application, que ce soit à titre onéreux ou à titre gratuit, ou de l'utiliser à des fins de prestation de service ou de formation auprès de tiers ;
- ✓ De désassembler ou décompiler l'Application et de manière générale ne pas reconstituer la logique des fonctionnalités de l'Application, ni transposer les fonctionnalités de l'Application à un format perceptible.
- ✓ D'adapter, de modifier, de transformer, d'arranger l'Application, même partiellement, notamment en vue de la création de fonctionnalités dérivées ou nouvelles d'un logiciel dérivé ou nouveau ;
- ✓ De transcrire ou traduire dans d'autres langages l'Application ;

✓ D'altérer, modifier, déplacer ou remplacer les marques, noms commerciaux, logos, copyright et tout élément distinctif tels qu'ils sont ou auront été apposés sur l'Application et chacun des éléments la composant et/ou sur la Documentation.

Dans l'hypothèse où l'Utilisateur souhaiterait rendre l'Application interopérable, celui-ci devra s'adresser préalablement à I-echoes pour procéder aux éventuelles adaptations et/ou obtenir les informations strictement nécessaires à cette interopérabilité.

En tout état de cause, I-echoes est seule autorisée à intervenir sur l'Application et la décision finale de la rendre interopérable ou non, relève discrétionnairement du choix d'I-echoes, sans ouvrir une quelconque obligation à sa charge vis-à-vis de l'Utilisateur ni un quelconque droit à indemnité à celui-ci en cas de décision négative d'I-echoes.

Le respect par l'Utilisateur des stipulations ci-dessus constitue pour I-echoes une condition essentielle de son utilisation.

Droits de propriété intellectuelle consentis à l'Utilisateur Gratuit accessoirement à l'accès à l'Application

I-echoes consent à l'Utilisateur, dans le cadre de l'utilisation de l'Application exclusivement, le droit d'utilisation, du Catalogue de questionnaires, pendant toute la durée du Contrat, pour le monde entier.

ARTICLE 6

ENGAGEMENTS

1.1. Engagements I-echoes

I-echoes s'engage à respecter, dans le cadre de l'exécution des CGU et CGS I-echoes est seule responsable de la maintenance corrective et évolutive de l'Application.

I-echoes fera donc son affaire personnelle d'assurer les interventions de maintenance corrective de manière à ne pas empêcher ou gêner l'accès à l'Application au-delà d'une durée raisonnable.

I-echoes s'engage à procéder à des sauvegardes régulières des Données jusqu'à résiliation du Contrat qu'elle qu'en soit la cause.

I-echoes s'engage à préserver l'intégrité et la confidentialité des Données. I-echoes s'engage à stocker et héberger ses données en France (AWS) conformément à la réglementation RGPD.

En cas de difficulté dans l'utilisation de l'Application, I-echoes met à la disposition de l'Utilisateur la Documentation (FAQS) en libre accès 7 jours/7 sur ses supports.

La responsabilité d'IECHOES ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Interruption de service limitée dans le temps en vue d'effectuer la maintenance ou la mise à jour des sites ;
- Difficultés de fonctionnement ou interruption de service pour des motifs étrangers à IECHOES, notamment ceux relatifs aux réseaux.

I-echoes garantit qu'elle est l'auteure ou titulaire des droits d'auteur sur l'Application. I-echoes garantit en conséquence que l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur dans le cadre et le respect des CGU et CGS ne porte en aucune façon atteinte aux droits des tiers.

IECHOES décline toute responsabilité quant à l'exactitude et la fiabilité des informations diffusées sur ses sites et sur son application mobile Echoes, que celles-ci soient issues de ses publications ou qu'elles émanent des partenaires ou des annonceurs d'IECHOES

Seule l'hypothèse du rachat de IECHOES et de ses droits permettrait la transmission des dites informations à à l'éventuel acquéreur qui serait à son tour tenu de la même obligation de conservation et de modification des données vis à vis de l'utilisateur du site www.iechoes.fr ou l'application Echoes.

Si certaines dispositions des présentes étaient déclarées nulles ou inapplicables en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une décision de justice, les autres dispositions conserveraient toute leur valeur et leur portée au plan juridique.

I-echoes se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou interrompre son Application Mobile sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

1.2. Engagements de l'Utilisateur

En cas de perte ou de vol de ses identifiants, l'abonné, ou l'utilisateur, devra les modifier conformément aux dispositions prévues à cet effet.

I-echoes pratique la tolérance zéro en ce qui concerne les spams. En conséquence, pendant que l'Utilisateur utilise l'Application, il lui est interdit :

- de pratiquer le pollupostage,
- d'héberger ou de collecter des informations à propos de qui que ce soit sans l'accord de l'intéressé, ceci incluant les adresses électroniques,
- de transmettre ou de proposer des supports publicitaires ou promotionnels non sollicités ou non autorisés de quelque nature que ce soit, des "courriers poubelle", "spams", "chaînes", "systèmes pyramidaux" ou quelque autre forme de sollicitation que ce soit.

I-echoes se réserve le droit de suspendre le compte sans préavis si elle estime que l'Utilisateur pratique des activités non conformes à sa politique ANTI-SPAM telle que décrite ci-dessus.

Il lui est également interdit :

- de diffuser à travers l'Application des contenus à caractère pornographique, obscène, offensant, menaçant, assimilable à du harcèlement, calomnieux, d'incitation à la haine, dommageable, diffamatoire, raciste, illégal ou discutable de quelque manière que ce soit ;
- d'utiliser une identité, une adresse électronique ou un en-tête faux ou falsifié, ou de tenter par quelque moyen que ce soit de tromper les autres quant à son identité ou l'origine de ses messages ;
- de transmettre, publier ou distribuer du matériel ou du contenu encourageant ou fournissant des instructions relativement à des activités illégales, ou encourageant l'atteinte physique ou la violence envers un groupe spécifique ;
- d'utiliser l'Application pour envoyer des supports de quelque nature que ce soit, et notamment des enquêtes ou des demandes de participation à des enquêtes, à des personnes âgées de moins de 18 ans, sauf s'il a pris et suivi toutes les mesures nécessaires pour respecter le droit applicable en la matière ;
- de télécharger ou distribuer par quelque moyen que ce soit des fichiers contenant des virus, chevaux de Troyes, vers, bombes à retardement, robots d'annulation, fichiers corrompus ou autres logiciels ou programmes susceptibles de nuire au bon fonctionnement de l'ordinateur de qui que ce soit d'autre, au Service ou au Site ;
- de transmettre tout contenu portant atteinte aux droits d'auteur, marques commerciales, secrets commerciaux ou à la propriété intellectuelle de quiconque ;
- d'interférer avec ou d'interrompre les réseaux connectés à l'Application ;
- de tenter d'obtenir un accès non autorisé à l'Application par subtilisation de mot de passe ou tout autre moyen.

Toute violation du présent article sera signalée aux autorités compétentes et entraînera la résiliation immédiate du compte.

D'autre part, lorsque l'Utilisateur souscrit à l'Application, il est tenu de :

- fournir un nom et une adresse e-mail valides lors de la souscription, et mettre à jour ces informations si nécessaire
- sauvegarder régulièrement ses données sous format csv ;

L'Utilisateur professionnel se porte fort du respect par ses salariés et mandataires sociaux, des CGU et CGS par ses salariés et mandataires sociaux, et notamment de celles visées au présent article.

L'Utilisateur s'engage à respecter les conditions normales d'utilisation de l'Application, à prendre connaissance et à appliquer strictement les instructions et consignes I-echoes pour l'utilisation de l'Application.

Le respect par l'Utilisateur Gratuit des stipulations ci-dessus constitue pour I-echoes une condition essentielle du compte utilisateur.

En cas de perte ou de vol de ses identifiants, l'abonné, ou l'utilisateur, devra les modifier conformément aux dispositions prévues à cet effet.

L'abonné, ou l'utilisateur, ne pourra ouvrir qu'une seule session par identifiant.

IECHOES ne pourra être tenue responsable des dommages directs et indirects causés au matériel de l'utilisateur, lors de l'accès au site www.iechoes.fr ou à l'utilisation de l'application IECHOES et résultant soit de l'utilisation d'un matériel ne répondant pas aux spécifications indiquées ci-dessous, soit de l'apparition d'un bug ou d'une incompatibilité.

Le site utilise la technologie JavaScript. Le site Internet ne pourra être tenu responsable de dommages matériels liés à l'utilisation du site. De plus, l'utilisateur du site s'engage à accéder au site en utilisant un matériel récent, ne contenant pas de virus et avec un navigateur de dernière génération mis-à-jour.

IECHOES ne pourra également être tenue responsable des dommages indirects **(tels par exemple qu'une perte de marché ou perte d'une chance)** consécutifs à l'utilisation du site www.iechoes.fr ou de l'application.

Des espaces interactifs (possibilité de poser des questions dans l'espace contact) sont à la disposition des utilisateurs.

Le cas échéant, IECHOES se réserve également la possibilité de mettre en cause la responsabilité civile et/ou pénale de l'utilisateur, notamment en cas de message à caractère raciste, injurieux, diffamant, ou pornographique, quel que soit le support utilisé (texte, photographie...) diffusé sur l'application mobile Echoes

Toutes les données diffusées sur les sites Internet de IECHOES sont fournies sous réserve que l'abonné ou l'utilisateur reconnaisse les utiliser de son plein gré et à ses risques et périls.

ARTICLE 7

DECLARATION PROFESSIONNEL

En cas d'utilisation par un professionnel, les deux parties déclarent expressément qu'elles sont et demeureront, pendant toute la durée du compte utilisateurs, des partenaires commerciaux et professionnels indépendants, assurant chacune les risques de leurs propres activités. Si en cours d'exécution d'un contrat une difficulté apparaît, la collaboration nécessaire des Parties les engage à s'alerter mutuellement, et sans délai, et à se concerter pour mettre en place une méthode la mieux adaptée dans les plus courts délais.

ARTICLE 8

DUREE

La création d'un compte utilisateurs est conclue pour une durée indéterminée, L'utilisateur pourra y être mis fin par sa propre initiative sans motifs et sans préavis, cette action est accessible en envoyant un mail à infoiechoes@gmail.com.

Postérieurement à désinscription du présent contrat quelle qu'en soit la cause, les données de l'Utilisateur sont conservées pendant le délai visé dans la Politique de

protection des Données personnelles d'Iechoes visée dans l'annexe : [Politique de protection des Données personnes](#) .

A défaut d'accès à l'Application pendant une durée de 18 mois consécutifs, l'Utilisateur perdra tout droit d'accès à l'Application par l'intermédiaire de son Compte Echoes, lequel Compte Echoes sera supprimé.

L'utilisateur perdra tout droit à l'accès à l'Application par l'intermédiaire de son Compte Echoes, lequel sera supprimé.

SUSPENSION DU COMPTE

I-echoes se réserve le droit de suspendre, sans indemnité ni préavis, l'accès à l'Application, sans que l'Utilisateur ne puisse lui demander une quelconque indemnité, en cas de manquement aux dispositions des articles 6 1.2.

La suspension du compte utilisateur entraîne la suspension de l'accès à l'Application pendant la durée de la suspension.

Le solde de ses gains de l'utilisateur sera automatiquement et sans déclenchement de sa part payé sous forme de virement bancaire.

Cette suspension sera motivé en respectant le règlement P2B.

CONSERVATION FISCALE

Dans le cadre des nouvelles dispositions de 2020 sur la réglementation des plateformes numériques I-echoes conservent à disposition du trésor public les transactions financières entre I-echoes et l'utilisateur pour une durée de 10 années.

ARTICLE 9

DONNEES PERSONNELLES

I-Echoes traite les données à caractère personnel des utilisateurs en conformité avec la réglementation applicable et notamment les dispositions du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés.

DONNEES TRAITÉES

Les données des utilisateurs traitées par I-Echoes sont les suivantes :

- données relatives aux connexions à l'Application (adresse IP, date et heure de connexion, durée de la connexion, fréquence des connexions, système d'exploitation et modèle de matériel utilisé, navigateur employé et parcours sur l'Application),
- données du profil (pseudonyme, nom, prénom, numéro de téléphone, adresse électronique, adresse, date de naissance, compte activé ou non, CGU acceptées ou non, souscription ou non à la newsletter, niveau de qualification reconnu par I-Echoes, détail des missions confiées par I-Echoes, détails de la rémunération des missions effectuées et détails de l'attribution de points de fidélité),

- numéro international du compte bancaire (IBAN),
- données de géolocalisation,
- données collectées par l'intermédiaire des questionnaires constituant les sondages et les constats.

SOURCE DES DONNEES

L'ensemble des données traitées par le biais de l'Application sont directement collectées auprès des utilisateurs.

FINALITES

Les données des utilisateurs sont traitées pour certaines d'entre elles dans le cadre de l'exécution des engagements contractuels pris auprès de I-Echoes.

Les intérêts légitimes d'I-Echoes tels que le profilage ou l'amélioration de l'Application et des services qu'elle propose fondent aussi certains traitements.

I-Echoes traite également certaines données pour remplir ces obligations légales notamment en matière de comptabilité.

Enfin, la géolocalisation des utilisateurs est soumise à leur consentement.

DUREES DE CONSERVATION

Les durées de conservation des données à caractère personnel des utilisateurs par I-Echoes sont :

- XXX pour les données relatives aux connexions à l'Application,
- 6 mois à compter de la désinscription de l'Application pour les données constituant le profil de l'utilisateur,
- le temps de l'inscription à l'Application ou jusqu'au dernier versement dû par I-Echoes pour l'IBAN,
- 2 ans après leur collecte pour les données recueillies par l'intermédiaire des questionnaires constituant les sondages et les constats,
- XXX pour les données de géolocalisation,
- 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable suivant leur date d'émission pour les données inscrites sur les factures électroniques.

SÉCURITÉ

I-Echoes prend toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adéquat aux données des utilisateurs afin d'assurer leur confidentialité, leur intégrité et leur disponibilité.

Ces mesures sont entre autres :

- un accès sécurisé aux comptes des administrateurs et des utilisateurs de l'Application qui sont chacun protégés par un mot de passe,
- un système de gestion des habilitations limitant l'accès aux données aux seuls dirigeants et employés d'I-Echoes en ayant besoin,
- le chiffrement des données traitées,
- le traçage de l'ensemble des actions réalisées sur le système d'information,
- l'engagement de confidentialité auquel est tenu chaque employé d'I-Echoes.

SOUS-TRAITANCE

Les personnes suivantes peuvent accéder aux données des utilisateurs :

- I-Echoes en qualité de responsable de traitement,
- les sous-traitants d'I-Echoes au sens du RGPD.

Conformément à l'article 28 du RGPD, I-Echoes s'assure que ses sous-traitants

présentent les garanties suffisantes pour protéger les données.

TRANSFERTS DE DONNEES

En cas de transfert de données vers des Etats tiers à l'Espace Economique Européen (EEE) et ne bénéficiant pas d'une décision d'adéquation, I-Echoes prend toutes les mesures nécessaires pour assurer aux données transférées un niveau de sécurité équivalant à celui dont elles bénéficient dans l'EEE.

DROITS DES UTILISATEURS EN QUALITE DE PERSONNES CONCERNEES

En qualité de personne concernée au sens du RGPD, l'utilisateur dispose sur ses données de droits d'accès, à la portabilité, de rectification, de limitation du traitement, d'opposition et à l'effacement.

L'utilisateur peut exercer ces droits en contactant I-Echoes :

- par courriel à l'adresse électronique : dpoiechoes@gmail.com ou,
- par courrier à l'adresse : I-ECHOES – A l'attention du DPO - 41 Rue du Capela, 97434 SAINT-PAUL.

Si vous estimez que les droits dont vous jouissez en qualité de personne concernée n'ont pas été respectés par I-Echoes, vous avez la possibilité d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

- sur le site www.cnil.fr ou,
- par courrier à l'adresse : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Pour davantage de renseignements sur vos droits et sur le traitement de vos données veuillez consulter notre Politique de confidentialité.

ARTICLE 10

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELS

OBJET DU TRAITEMENT DE DONNEES

Finalités:

Le traitement a pour objet la gestion du service de sondage en ligne lechoes

Il permet aux utilisateurs

- de fournir l'accès sécurisé à la plateforme en ligne Echoes
- plus largement d'exécuter le contrat de fourniture des services de sondage en ligne Echoes

- D'informer ses clients et utilisateurs relativement à l'actualité des services de sondage en ligne Echoes
- De transmettre les éventuelles factures contrepartie des services de sondage en ligne Echoes.
- D'apporter la preuve des modalités d'utilisation des services de sondages en ligne Echoes,
- De prévenir et de détecter les usages frauduleux des services de sondages en ligne Echoes,
- D'observer et d'analyser l'usage des services des sondages en ligne Echoes pour leur correction et amélioration,
- D'améliorer les services de sondages en ligne Echoes

Base légale

La base légale du traitement des données personnelles varient selon leur nature ; certaines données sont recueillies sur un fondement légal contractuel. D'autres sont recueillies pour permettre de satisfaire à l'obligation légale de sécurité. Enfin, certaines sont recueillies parce que vous nous avez donné votre consentement à cet égard.

DONNEES TRAITEES :

Type de traitements réalisés :

collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation, communication par transmission diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, rapprochement ou interconnexion, verrouillage, effacement ou destruction

Catégories de données traitées :

- Données d'identification de l'utilisateur, du client ou de son représentant personne physique ;
- Coordonnées professionnelles ;
- Informations de connexion au service Echoes : nous collectons les informations de connexion sur la plateforme de sondage en ligne Echoes, informations relatives à votre usage de ce service en ligne, comprenant notamment l'indication du navigateur utilisé, des dates et heures, du temps et de la fréquence de connexion, des pages de la plateforme Echoes consultées, de l'adresse IP de connexion.
- Informations relatives au matériel utilisé: nous collectons les informations relatives à

l'ordinateur ou au terminal mobile utilisés pour se connecter sur la plateforme Echoes.

Ces informations comprennent le modèle de matériel, son système d'exploitation, le numéro d'identifiant unique du matériel et les informations relatives au réseau mobile utilisé.

- Information de géo-localisation : nous pouvons collecter les informations relatives à votre localisation géographique, si vous donnez votre consentement pour cela.
- Informations collectées par les Cookies et d'autres technologies de tracking. Pour plus d'information à ce sujet retrouver les détails dans « Cookies ».

Autres informations : avec votre consentement, nous pouvons collecter d'autres informations enregistrées au sein de votre matériel informatique, telles que des images et des fichiers de contacts, ou d'autres informations en lien avec la conception ou la diffusion de sondages en ligne.

Source des données :

Ces informations sont recueillies auprès :

- des utilisateurs des services gratuits de sondage en ligne Echoes
- des clients des services payants de sondage en ligne Echoes

Caractère obligatoire du recueil des données Le recueil des données est obligatoire si celles-ci sont nécessaires à l'exécution des services de sondage en ligne Echoes. La collecte est facultative si elle implique le consentement du client ou de l'utilisateur.

Prise de décision automatisée

Le traitement prévoit des prises de décision automatisée telles que l'envoi d'email. Les logiques sous-jacentes sont les suivantes :

- à la souscription, à titre gratuit ou payant, envoi automatique d'un mail de bienvenu et d'information,
- ultérieurement, envoi automatique de mail ayant vocation à aider les utilisateurs à mener leurs Sondages jusqu'à leur diffusion, en les invitant à réaliser l'étape suivant celles qu'ils ont déjà réalisées,
- informer les utilisateurs des échéances à venir, telle que la fin de la période d'essai de l'Application ou la fin d'un constat, ou de la confirmation du gain du constat.

PERSONNES CONCERNEES :

Le traitement de données concerne les personnes physiques et morales bénéficiant des services de sondage en ligne Echoes, ainsi que leur représentant personne

physique.

DESTINATAIRES DES DONNEES :

Catégories de destinataires

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les utilisateurs particuliers
- Les utilisateurs professionnels
- Les salariés I-echoes
- Les prestataires I-echoes pour l'organisation de la réponse aux demandes des services et d'information sur les services.

Transferts des données hors UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données sont conservées pendant toute la durée compte utilisateur de sondage en ligne I-echoes entre l'utilisateur et I-echoes et pendant une durée de 5 ans courant à compter la clôture des comptes I-echoes suivant la résiliation dudit compte.

Au-delà, I-echoes conservera uniquement les factures électroniques des utilisateurs jusqu'à l'expiration d'une durée de 10 ans courant à compter de la clôture de l'exercice comptable suivant la date d'émission de la facture.

SÉCURITÉ :

I-echoes protège vos informations en continu.

I-echoes met en œuvre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour protéger vos données, contre tout accès, toute modification, divulgation ou destruction non autorisés. Ces mesures sont notamment les suivantes :

- un accès sécurisé à la plateforme de sondage en ligne I-echoes par le biais de compte utilisateur avec mot de passe.
- Chiffrements de vos données afin d'en garantir la confidentialité dans le cadre de transferts.
- limiter la collecte de données à celles strictement utiles.

- ne pas utiliser les données collectées à d'autres fins que celles pour lesquelles elles ont été collectées.

- conserver les données à caractère personnel durant une période limitée et proportionnée.

- ne pas transférer ces données à des tiers autres que les prestataires d' I-echoes qui interviennent dans le cadre de l'exécution du contrat de services de sondage en ligne I-echoes

- Recours à des prestataires d'hébergement des données numériques ayant pris les engagements fiables relativement au respect de la réglementation de protection des données personnelles et notamment les suivants :

- des mesures de sécurité physique afin d'empêcher l'accès aux infrastructures sur lesquelles sont stockées les données d' I-echoes par des personnes non autorisées
- un personnel de sécurité chargé de veiller à la sécurité physique des locaux d'hébergement des données 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
- un système de gestion des habilitations permettant de limiter l'accès aux locaux d'hébergement et aux données aux seules personnes ayant besoin d'y accéder dans le cadre de leurs fonctions et de leur périmètre d'activité
- un système d'isolation physique et/ou logique (en fonction des services) de ses personnes entre elles
- des processus d'authentification forts de ses utilisateurs et administrateurs grâce notamment à une politique stricte de gestion des mots de passe et le déploiement de certaines mesures de double authentification,
- des processus et dispositifs permettant de tracer l'ensemble des actions réalisées sur son système d'information et d'effectuer, conformément à la réglementation en vigueur, des rapports en cas d'incident affectant les données du client,

En tant que sous-traitant, le prestataire d'hébergement d' I-echoes a pris les engagements supplémentaires suivants :

- traiter les données à caractère personnel aux seules fins de la bonne exécution des services (pas d'autre utilisation possible).

- ne pas transférer les données d' I-echoes hors UE ou hors pays reconnus par la Commission européenne comme disposant d'un niveau de protection suffisant.

- informer le Responsable de traitement de tout recours à des sous-traitants qui pourraient traiter ses données à caractère personnel.

- mettre en œuvre des standards de sécurité élevés afin de fournir un haut niveau de sécurisation à ses services.
- notifier au Responsable de traitement dans les meilleurs délais en cas de violation de ses données.
- les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de Traitement;
- les moyens permettant de rétablir la disponibilité des Données et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
- une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement,

L'accès aux informations personnelles est strictement réservé aux employés, mandataires sociaux et sous-traitants d' I-echoes qui ont besoin d'y accéder afin de lestraiter au nom d' I-echoes.

Toute personne y ayant accès est soumise à de strictes obligations de confidentialité et est susceptible de faire l'objet de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement ou à la rupture du contrat de prestation de services en cas de manquement à ces obligations.

VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT :

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Comprendre vos droits informatique et libertés Exercer ses droits:

Le responsable à la protection des données d' I-echoes est votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur ce traitement.

Contactez le responsable par voie électronique : infoiechoes@gmail.com

Contactez le Responsable par courrier postal :

Le responsable à la protection des données

I-ECHOES, à l'attention du DPO, 41 rue du Capela, 97434 SAINT-PAUL.

Réclamation (plainte) auprès de la CNIL Si vous estimez, après nous avoir

contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) à la CNIL.

ARTICLE 12

CONFIDENTIALITÉ

I-echoes s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires à la protection des données des utilisateurs et des Clients aux fins de maintien de la confidentialité.

I-echoes s'engage à ce titre à ne pas partager ou divulguer ces données à des tiers, excepté les Clients I-echoes

ARTICLE 13

CONFIDENTIALITE UTILISATEURS

Les utilisateurs s'engagent à considérer les critères des constats comme des éléments confidentiels et s'engage à ne pas les divulguer à des tiers. Le non-respect de cet engagement peut entraîner la suspension, voir la résiliation.

ARTICLE 14

TOLERANCES

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus au CGU et CGS quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification des présents CGU et CGS, ni générer un droit quelconque.

ARTICLE 15

DROIT APPLICABLE. LANGUE DU CONTRAT

La présente convention est régie par les lois et règlements de la République française. La présente convention est rédigée en langue française. Dans le cas où elle serait traduite en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 16

COMPETENCES

Les relations entre I-echoes et ses utilisateurs et découlant de l'utilisation de la Plateforme sont régies par le droit français et sont de la compétence exclusive des tribunaux français. La juridiction compétente est le Tribunal de SAINT DENIS (974) .

ARTICLE 17

MODIFICATION DES CGU ET CGS

I-echoes s'accorde le droit de pouvoir modifier ses CGU et CGU en respectant le délai de préavis correspondant au règlement P2B (Règlement P2B, article 3, 2), la durée préalable d'informations de modifications est de 30 jours.

ARTICLE 18

RESTRICTION – SUSPENSION – RESILIATION DES SERVICES

I-echoes atteste vouloir encadrer ses décisions portant sur la restriction, la suspension ou la résiliation des services en ligne de compte utilisateurs.

En respectant le règlement P2B (article P2B, article 3.1c et 4.1) Ainsi, l'entreprise utilisatrice sera en mesure d'évaluer le bien-fondé de cette décision et, si elle le souhaite, de la contester en déposant une réclamation auprès d I-echoes.

I-echoes dans ces CGU reprend les motifs dans liste ci-dessus indiquant des restrictions – suspensions – résiliation.

- Article 2 : validation
- Article 3 : Inscription
- Article 5 : Propriété intellectuelle
- Article 6 : Engagement de l'utilisateur
- Article 8 : Durée
- Article 10 : Sécurisation des services
- Article 13 : Confidentialité des utilisateurs

II CONDITIONS GENERALES DE SERVICE

ARTICLE 19

STATUT SOCIAL

Les utilisateurs de l'application I-echoes sont soumis à plusieurs réglementations selon leur statut social. I-echoes accorde une utilisation gratuite à ses différentes situations :

- L'utilisateur particulier

Il s'agit d'une personne physique totalement indépendante à I-echoes utilisant l'application de manière très occasionnelle l'application Echoes.

- L'utilisateur salarié

Il s'agit d'une personne physique salarié par la société I-echoes dans ses activités propres

- L'utilisateur professionnel

Il s'agit d'une personne physique ou morale utilisant l'application de manière plus régulière, à elle d'opter pour Sa forme juridique : micro-entrepreneur ; sàrl ; en nom propre etc... Elle devra communiquer à I-echoes son numéro d'enregistrement aux registres des commerces et des sociétés.

Conformément au c du 2° de l'article 242 bis du CGI, les opérateurs de plateforme doivent indiquer le statut de particulier ou de professionnel communiqué par l'utilisateur.

Cette information est déterminée sous la seule responsabilité de l'utilisateur, le rôle des opérateurs de plateforme se limitant à porter sur le document l'information qu'ils sont tenus de recueillir auprès de chaque utilisateur. En cas de changement en cours d'année, les opérateurs établissent un document récapitulatif par période et par utilisateur.

Les services fiscaux ont instaurés à partir de 2020 une somme forfaitaire de 1000.00 euros annuel, celle-ci déclenche des nouvelles modalités de déclaration de revenus.

Toutefois I-echoes précise qu'indépendamment de cette somme et afin de ne pas créer une dépendance financière de l'utilisateur envers I-echoes, elle reprend la somme de 1000.00 euros annuel comme base forfaitaire avant de réclamer une modification du statut social de l'utilisateur.

Comprenons qu'au-dessus de 1000.00 euros de gain annuel I-echoes réclamera à l'utilisateur de changer de statut social pour devenir travailleur indépendant sous toutes formes juridiques souhaitées.

Il s'agit d'une appréciation basée sous aucun texte ou lois, par ailleurs l'existence précise d'un revenu déclenchant une dépendance d'une partie envers une autre n'existe pas pour le moment et reste à l'appréciation objective des autorités.

I-echoes se réserve de modifier le seuil de 1000.00 euros selon les futures appréciations juridiques et sociales.

SUBORDINATION

Afin d'éviter tous liens de subordination avec nos utilisateurs particuliers, I-echoes distingue ci-dessus les aspects des services de l'utilisateur particulier confirmant leurs indépendances et les conditions de services.

I-echoes propose aux utilisateurs particuliers deux modes de règlements : celui d'utilisateurs particuliers avec un règlement Brut incluant la Tva de 8.5 % et celui de salarié incluant un contrat de travail pour un Contrat dit « extra » dématérialisé avec une signature électronique et la remise d'un bulletin de salaire.

I-echoes laisse par conséquent à l'utilisateur son mode de paiement. I-echoes ne contrôle pas :

Il ne s'agit pas de vérification des constats mais de supervision des photos. I-echoes transforme les réponses des constats dans un modèle synthétique : schéma-sondage- graphique ... Reprends les commentaires de nos utilisateurs en respectant son texte d'origine.

I-echoes n'instaure pas de « bonus-malus » :

I-echoes propose aux utilisateurs une initiation afin de pouvoir réaliser des constats en tant que « client mystère », cette formation n'est nullement obligatoire et de fait aucun système de « Bonus » n'est mis en place.

I-echoes propose différents types de constats :

I-echoes poste sur son application plusieurs enquêtes nommés « constats » à domicile et hors domicile certains faisant l'objet de « visites mystères ».

I-echoes ne forme pas les utilisateurs particuliers :

Les utilisateurs sont amenés à se déplacer dans divers commerces et bureaux, pour ces constats spécifiques, une certaines assurances et un « savoir-être » en activité est initié. Nous conseillons nos utilisateurs sur de bonnes pratiques et attitudes qui sont celles de la vie courante et non spécifique à l'activité

I-echoes ne rémunère pas :

Les dédommagements financiers des constats réalisés sont évalués par les critères du temps passé et des trajets : domicile – lieu d'exécution.

I-echoes n'équipe pas ses utilisateurs :

Les utilisateurs utilisent leurs propres moyens personnels pour réaliser les constats.

I-echoes n'instaure pas d'évaluation :

I-echoes n'exerce aucune sanction aux manquements des utilisateurs.

I-echoes ne scénarise pas tout :

Nos utilisateurs sont incités à nous soumettre leurs propres scénarios des futures constats à réaliser, ensemble nous déterminons du futur scénario pour déposer ce futur « constat » en ligne, l'utilisateur est l'initiateur de ce « constat ».

I-echoes n'a pas qu'un seul profil :

I-echoes a plusieurs profils de personnes engagés dans la réalisation des constats

- Particulier
- Professionnels
- Salarié

Nos utilisateurs particuliers ou professionnels ne sont nullement intégrés sous diverses formes dans la société I-echoes.

I-echoes n'instaure pas de « gain de motivation » :

Les utilisateurs n'ont pas de système d'intéressement ou de participation aux chiffres d'affaires d'I-echoes

I-echoes ne « flic » pas ses utilisateurs :

L'application est dotée d'un système de localisation uniquement afin de proposer à l'utilisateur des constats proches de chez lui. En aucune manière l'utilisateur est suivi par ce système, par ailleurs l'utilisateur peut librement désactiver cette notification et apercevoir dans une carte géographique les constats disponibles.

I-echoes n'instaure pas de limite précise de valeurs temps :

De manière générale I-echoes ne définit nullement la réalisation des constats avec des ordres ou directives à ses utilisateurs ou des limites de temps trop contraignantes.

I-echoes a installé une relation entre sa plate-forme et l'utilisateur basée **scrupuleusement** sur les conditions d'exercer les constats afin d'éviter toute amalgame avec un système « employeur-employé » « franchisé-franchiseur » ...

I-echoes a pris selon les nouvelles dispositions une appréciation à hauteur de 1000.00 euros annuel afin d'éviter une dépendance financière du particulier. Au-dessus de 1000.00 euros le statut social de l'utilisateur devra se conformer aux exigences et régimes sociaux.

ARTICLE 20

FISCALITE

1. Particulier

Depuis l'année 2020, plusieurs modifications sont effectives pour l'utilisateur de Plate – forme et pour les propriétaires de la plate – forme.

Procédure de fiabilisation de l'identification de l'utilisateur

SOURCE : Code général des impôts, annexe 4 Version en vigueur au 01 janvier 2020

Livre premier : Assiette et liquidation de l'impôt (Articles 01 à 170 undecies) Première partie : Impôts d'État (Articles 01 à 121 Z sexies). Titre premier : Impôts directs et taxes assimilées (Articles 01 à 23 M bis). ReplierTitre premier : Impôts directs et taxes assimilées (Articles 01 à 23 M bis)

Section V : Obligations des opérateurs de plateforme en ligne (Articles 23 L sexies à 23 L undecies)

L'utilisateur a pour obligation d'adresser un document récapitulatif annuel à l'administration fiscale au- dessus de **la somme forfaitaire annuel de 1000.00 euros**. I-echoes vous informera par mail de seuil et vous réclamera une copie de votre pièce d'identité ou votre numéro SPI ou de modifier votre statut social.

- Conformément au g du 1 de l'article 23 L. octies de l'annexe IV au CGI, lorsque le montant total brut des transactions réalisées par l'utilisateur sur une seule plateforme **au titre de l'année considérée est supérieur ou égal à 1 000 €**, l'opérateur est tenu de fiabiliser les données d'identification de l'utilisateur concerné. Dans cette situation les opérateurs de plateforme peuvent, au choix :

1/ recouper les informations déclarées par l'utilisateur notamment à l'aide une copie d'une pièce d'identité 2/ ou demander à l'utilisateur son identifiant fiscal (numéro d'inscription au fichier de simplification des procédures d'imposition (SPI)).

Le choix de la mise en œuvre de l'une ou l'autre de ces deux procédures de fiabilisation des données d'identification des utilisateurs est laissé à l'appréciation de l'opérateur de plateforme, en fonction notamment des informations qu'il aura pu obtenir auprès de l'utilisateur concerné.

Le 3° de l'article 242 bis du CGI prévoit l'obligation pour Echoes d'adresser par voie électronique à l'administration fiscale un document récapitulatif l'ensemble des informations fournies au 2° de ce même article

Aucun formalisme particulier n'est imposé dans la présentation du document dès lors que l'ensemble des informations mentionnées à l'article 23 L. septies de l'annexe IV au CGI, à l'article 23 L. octies de l'annexe IV au CGI et à l'article 23 L. decies de l'annexe IV au CGI y apparaît clairement.

L'utilisateur est invité par lui-même via l'application « mes gains » de vérifier la totalité de ses gains annuels afin de se conformer à ces nouvelles dispositions.

I-echoes transmettra de manière automatique un document récapitulatif des gains durant l'année à l'utilisateur indépendamment de son statut dès lors que celui est atteint la somme de 950.00 euros afin de pouvoir se préparer à ses dispositions.

Le document récapitulatif prévu au 2° de l'article 242 bis du CGI sera adressé à l'utilisateur au plus tard le 31 janvier de l'année qui suit celle au cours de laquelle les opérations récapitulées dans le document ont été réalisées.

Les sites des administrations dont les liens doivent être mis à disposition sur les sites internet édités par les plateformes de mise en relation par voie électronique sont les suivants :

Il est indiqué, et sans que cela puisse constituer un avis juridique et/ou fiscal, que les sommes réglées par I-echoes à l'Utilisateur doivent être, a priori et sous réserves de dispositions légales et réglementaires particulières et d'éventuels caractères propres à l'Utilisateur, au cas par cas éventuellement, déclarées en qualité de revenus complémentaires au titre de bénéfices industriels et commerciaux

2. Professionnel

Les nouvelles modalités désigne exclusivement l'utilisateur particulier, le professionnel devra selon ses responsabilités de chef d'entreprise déclaré ses gains comme recette auprès des services fiscaux. I-echoes lui transmettra par intervention une facture TTC pour prestation (incluant la TVA en vigueur de 85%).

Généralités

I-echoes informe ses utilisateurs que l'ensemble des revenus gagnés lors de l'exécution de services sur notre plate-forme devront être déclarés aux impôts en tant que revenu complémentaire : BIC ou BNC selon le choix de l'utilisateur.

<https://www.impots.gouv.fr/portail/formulaire/2042/declaration-des-revenus>

www.impots.gouv.fr, concernant les obligations fiscales, lien suivant :
<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/10841>

ARTICLE 21

MODE DE PRISE DE PHOTOS

I-echoes précise que la prise de photo de personnes sans son consentement est strictement interdite.

Certains lieux ou protégés par la loi interdisent la prise de photo nous alertons nos utilisateurs sur ce point sensible. Il est indispensable de posséder au préalable l'accord du propriétaire ou de son représentant local ou d'autorités compétentes pour prendre des photographies. Cette preuve peut être réclamée par I-echoes.

Toutefois la majorité des établissements recevant du public autorise la prise de photographie.

Nous vous conseillons par mesure de bienveillance de faire preuve d'une certaine discrétion lors de la prise de photos.

I-echoes ne peut être tenue responsable des agissements des utilisateurs.

Nos analystes réalisent de vérifications sur les photos, clarté- lumière- angles etc...

ARTICLE 22

DOMMAGE – INCIDENTS

I-echoes n'assume aucune responsabilité aux dommages qui pourraient subvenir autéléphone ou ordinateur, les utilisateurs sont seuls responsables de leurs biens.

L'Utilisateur supporte en utilisant l'Application Mobile tous les risques et les caractéristiques propres à l'utilisation de smartphone et d'internet, en particulier les délais de transmission, erreurs techniques et risque de piratage.

I-echoes n'est pas responsable des coûts téléphoniques et/ou coûts detransmission des Prestations.

I-echoes n'assume aucune responsabilité pour les dommages qui pourraient êtrecausés au matériel informatique/smartphone des Utilisateurs.

Les Prestations sont réalisées par les utilisateurs sous leur seule responsabilité.

Lors de la réalisation de constats, la responsabilité I-echoes ne pourra jamais être recherchée dans les cas suivants :

- Accidents physique
- Accident matériel
- Litige avec le personnel de commerce- bureaux ou autres structures

ARTICLE 23

ASSISTANCE TECNHNIQUE

Nos développeurs sont intégrés dans la société afin de répondre au plus vite aux différents problèmes techniques, L'utilisateur est invité à faire appel à de l'assistance par un mail à infoechoes@gmail.com

ARTICLE 24

PAIEMENT – PRIX

I-echoes dédommage ses utilisateurs par virement bancaires pour le moment maiss'autorise à utiliser d'autres supports de paiement par la suite : paypal...

I-echoes procède à 2 décaissements mensuel le 15 et le 25 de chaque mois, le seuilminimum pour réaliser la transaction est fixé à 6.00 euros.

L'utilisateur devra au préalable bien avoir fourni ses coordonnées bancaires « IBAN ». L'utilisateur peut à tout moment consulter l'ensemble de ses gains dans la rubrique « mes gains ».

Toute somme dont le paiement n'aurait pas été demandé et au terme de l'inaction de l'utilisateur sur l'application sera perdue pour l'utilisateur, si ses coordonnées bancaires ne sont plus valables.

Le solde créditeur de l'Utilisateur sera liquidé. L'utilisateur Occasionnel sera averti de l'approche du terme de la période d'inactivité par l'envoi d'emails.

Les prix indiqués sur l'application Echoes en vue de dédommagement des utilisateurs sont Brut et toutes taxes comprises.

REGLEMENT PLATFORM TO BUSINESS P2B

Adopté par le Parlement et le Conseil Européen et publié le 11 Juillet 2019 sous le numéro 2019 /1150 Ce règlement entré en application depuis le 12 Juillet 2020 a pour objectif d'encadrer les relations entre les services d'intermédiation en ligne et leurs utilisateurs professionnels.

I-echoes atteste vouloir être conforme au règlement P2B qui est appliqué depuis le 15 juillet 2020.

Le modèle I-echoes ne permet pas d'intermédiation, le client I-echoes n'intervient nullement dans les relations I-echoes – utilisateurs.

I-echoes reprend dans ses CGU et CGU un code de bonne conduite.

J'accepte les conditions générales d
Je confirme avoir pris connaissance de la charte sur la [protection des données à caractère personnel](#)